

## COMPTE RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE EUROPEENNE POUR LA TROISIEME BIENALE DU FORUM CHINA – EUROPA

### L'éducation des enfants des migrants et le rôle de cette éducation dans leur intégration sociale (T14g) et Les communautés de travailleurs migrants ruraux (T23a)

La réunion préparatoire a eu lieu à Madrid, les 29 et 30 janvier 2010 et a été coordonnée par le CEPAIM en association avec EAPN Espagne et le pôle Europe du Forum China-Europa. Elle est organisée dans le cadre du Forum China-Europa, espace de dialogue et d'échanges entre les sociétés européenne et chinoise. Les troisièmes rencontres biennales du Forum auront lieu en Chine du 7 au 15 juillet 2010, en deux étapes, la première sous forme d'ateliers, la seconde sous forme de sessions plénières.

13 participants représentant 6 pays européens ont été présents pour prendre part aux débats. Vous en trouverez la liste à la fin du compte rendu.

## I) PRESENTATION DES PARTENAIRES

### 1. Le Cepaim

Le CEPAIM est un centre d'accueil, d'accès à la citoyenneté. Il existe 21 centres en Espagne, répartis dans les régions (« comunidades ») et dont les domaines d'activités intègrent l'accueil des migrants, leur intégration socio-professionnelle, la médiation interculturelle, le management de la diversité dans les entreprises, l'intervention dans les familles, l'égalité des chances entre femmes et hommes ou encore le management interne. Les actions menées par le CEPAIM revêtent plusieurs aspects : formations, séminaires, médiation, etc. Le CEPAIM est financé par des fonds publics mais également privés. L'équipe est multiculturelle et jeune ; le réseau du Cepaim comprend le réseau européen anti-pauvreté (EAPN) dont l'activité s'est beaucoup développée ces dernières années, des organisations d'accueil humanitaire, la commission de l'égalité femmes/hommes ainsi que celle de l'immigration urbaine ; il entretient également un dialogue avec les universités.

Le Cepaim peut s'appuyer sur sa réussite dans le domaine de la « responsabilisation » sociale, de la participation, de l'autonomie, sur son réseau et sa capacité de coordination. En revanche le Cepaim doit faire face à un certain nombre de difficultés comme l'absence de titres de séjour pour certains migrants, la crise économique ainsi que l'exclusion sociale et institutionnelle.

Pour plus d'informations, voir aussi le site internet du Cepaim : [www.cepaim.org](http://www.cepaim.org).

### 2. Le réseau européen anti-pauvreté

Le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) est un réseau indépendant d'associations et de groupes engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les Etats membres de l'Union européenne. Les membres d'EAPN sont des réseaux nationaux de lutte contre la pauvreté ainsi que des organisations européennes dont l'objectif premier est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. EAPN est constitué de 25 réseaux nationaux rassemblant les associations et groupes actifs dans la lutte contre la pauvreté dans chaque Etat membre de l'Union européenne. Dans le cadre de la stratégie européenne de lutte contre

l'exclusion sociale, EAPN est l'un des interlocuteurs privilégiés des institutions européennes. Il veut faire de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale une priorité de toutes les politiques communautaires. Ses actions : l'EAPN analyse les politiques et programmes de la Communauté susceptibles d'avoir un impact sur les populations en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, élabore des propositions à l'intention des Institutions communautaires, informe notamment grâce à son site web devenu le portail de référence sur la pauvreté et l'exclusion sociale en Europe, met sur pied des groupes de travail et organise des séminaires transnationaux, soutient la constitution de partenariats parmi ses membres, et enfin, organise des sessions de formation ouvertes aux membres sur la mise en réseau et sur les politiques européennes.

Pour plus d'informations voir aussi le site internet du Cepaim : [www.eapn.org](http://www.eapn.org)

## II) CADRE GENERAL DE LA REUNION

### 1. Contexte et objectifs

Le Forum China-Europa est un espace de rencontre, de dialogue et d'échange entre l'Europe et la Chine. Les premières biennales ont eu lieu en 2005 en Chine et portaient sur l'expérience de la construction européenne. Les secondes biennales ont eu lieu en 2007 en Europe et les troisièmes éditions de ces rencontres biennales se tiendront en Chine en juillet 2010. Depuis 2007, divers ateliers ont été montés. Cette année, 50 ateliers se tiendront à travers toute la Chine et se réuniront lors des sessions plénières à Hong Kong. Les deux ateliers sur le thème des migrants abordent les questions d'**éducation** des enfants migrants et des **travailleurs** ruraux migrants. Ces deux sujets sont d'ailleurs d'une importante actualité en Europe.

Céline Dumont et Bruno René-Bazin sont en contact avec l'équipe européenne du Forum depuis une réunion préparatoire à la seconde biennale qui s'est déroulée à Sarrebruck à l'automne 2008. Depuis, les deux ateliers se sont développés et Céline, Bruno ainsi qu'Isabelle Eiriz ont par la suite rencontré les partenaires chinois en juillet 2009, lors de la réunion des chevilles ouvrières, chinoises et européennes, à Paris.

L'objectif à court terme de cette réunion est de s'interroger sur la façon de construire une parole européenne sur ces sujets en vue des échanges avec les partenaires Chinois. L'objectif à plus long terme est de savoir comment faire naître une conscience européenne voire un groupe de travail sino-européen.

### 2. Genèse des cinq thématiques à l'ordre du jour de la réunion à Madrid

La situation des migrants en Europe ;  
Mobilisation des principaux acteurs dans les sociétés européennes en faveur des migrants ;  
Promotion de l'acceptation des migrants ;  
Méthodologie de « participation des migrants » ;  
Les points communs entre la Chine et l'Europe.

Céline, Bruno et Isabelle ont rencontré les partenaires chinois pendant 3 jours en juillet 2009 à Paris. Les cinq questions à débattre lors de la réunion à Madrid sont issues de la synthèse des réunions préalables : elles constituent les points récurrents les plus importants sortis du travail effectué en juillet 2009 avec les responsables du groupe de travail chinois.

## III) DEBAT AUTOUR DES 5 THEMATIQUES

En ce qui concerne l'atelier sur l'éducation des enfants de migrants, avant juillet prochain, l'enjeu est de faire un état des lieux de la situation en Europe afin d'avoir une vision partagée en

entrant en débat avec les partenaires chinois.

Pour l'atelier sur les travailleurs migrants, la définition du terme « migrant » est importante. En Europe, il renvoie essentiellement aux phénomènes de migrations externes tandis qu'en Chine ce mot désigne avant tout les migrations internes au pays, les migrations externes étant plus restreintes et plus localisées comme dans le sud du pays marqué par l'arrivée d'africains. La migration en Europe et en Chine n'est donc pas la même.

La question est ainsi de déterminer de quelle façon les expériences respectives peuvent être utiles pour l'autre : défense des droits des travailleurs ; accès aux droits entre région de départ et région d'accueil ; question des syndicats semblent être cruciales des deux côtés ...

Lors de la rencontre atelier en Chine, il sera donc intéressant d'expliquer comment se passent les migrations et comment les migrants viennent en Europe, de parler des problèmes rencontrés par ces populations et par les organisations qui les soutiennent, des expériences vécues au quotidien, des actions qui ont fonctionné et de celles qui ont échoué ...

En Europe les politiques migratoires restent encore essentiellement entre les mains des États membres, il est donc essentiel de préparer ces approches nationales. Il sera toutefois intéressant d'étudier l'influence de l'Union Européenne sur les politiques et pratiques des pays européens, notamment dans la transcription des directives européennes que doivent appliquer les états. En Chine, la situation est différente mais l'on retrouve une structure à deux niveaux puisqu'il existe une politique nationale qui connaît des adaptations au niveau local.

## **1. La situation des migrants en Europe : état des lieux**

### En Grande-Bretagne:

- Résumé du rapport de la commission pour le gouvernement :

1/3 de l'immigration de travail est arrivée il y a 10 ans, ces migrants sont souvent diplômés (environ 5% seraient même plus qualifiés que les nationaux mais occuperaient des postes en dessous de leur qualification). Même si la tendance a évolué, la plupart vivent à Londres. Le taux d'emploi et le type d'activité dépendent quant à eux, de l'origine des migrants. Et les salaires augmentent avec la maîtrise de la langue même s'il reste toujours un écart entre le salaire des migrants et celui des nationaux.

- Quelques exemples du rapport émis par le "citizens's advisory bureau" :

47 centres ont pris part à cette étude menée en zone rurale.

Un certain nombre de problèmes ont été soulevés notamment concernant la protection des droits des migrants ou encore la discrimination des employeurs à leur égard. Il y a en réalité beaucoup d'idées fausses concernant les migrants, et les médias jouent un rôle important par l'impact négatif qu'ils véhiculent.

Le rapport souligne également que le revenu des migrants est inférieur au salaire minimum, et dans un autre registre, qu'en cas d'agression, ils ne contactent pas la police.

- Quelques observations :

Les migrants sont cependant plus visibles aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois. La mobilisation et l'activité des migrants chinois ne sont pas spécialement élevées mais elles sont de plus en plus organisées. Récemment est même apparue une communauté chinoise qui organise des rencontres publiques et s'adresse au gouvernement à la manière d'autres communautés telle que la communauté indienne.

- Situation des enfants de migrants et des travailleurs migrants :
  - l'éducation des enfants de migrants :

Le gouvernement de Grande-Bretagne est signataire de la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant de 1989, mais dispose d'une réserve sur les questions de contrôle de l'immigration.

*Les enfants en détention* : Un certain nombre de rapports officiels conduits par « les inspecteurs en chef » sur la protection des enfants, ont soulevé quelques inquiétudes à propos des expériences auxquelles sont confrontés les enfants demandeur d'asile. Un des trois rapports s'interroge notamment sur le bien-être des enfants enfermés avec leurs familles dans les centres de retentions de migrants. Des infrastructures temporaires sont utilisées pour garder les enfants nouvellement arrivés ou sur le point d'être renvoyés avec leurs familles, ainsi que pour les enfants seuls qui demandent l'asile et dont la situation transitoire est laissée aux soins des autorités locales. Les individus peuvent être enfermés pendant des heures et parfois pendant plus d'une journée dans des infrastructures inappropriées. Selon le rapport de nombreux enfants ont été retenus pendant plus de 28 jours.

*Les enfants sans-papier* : La détention des migrants sans-papier, y compris de leurs enfants, est devenue monnaie courante dans de nombreux pays européens. Le manque de voies de possibles pour régulariser la situation des jeunes migrants sans papier quand ils atteignent l'âge de 18 ans, contraint nombre d'entre eux à passer dans la clandestinité. Ils doivent faire face à un risque plus important de pauvreté et d'exclusion sociale. Ce manque de sécurité et de stabilité ainsi que la peur de la détention et de l'expulsion ont été soulignés par de multiples ONG, comme ayant un immense impact sur le bien-être de ces groupes plus vulnérables, notamment sur leur santé mentale et leur éducation. Les enfants de migrants sans papier sont sensés avoir droit à l'éducation mais dès qu'ils deviennent adultes ils ne peuvent ainsi pas accéder à l'éducation supérieure ou au marché du travail.

*Quelques pratiques efficaces* : Il y a un certain nombre d'initiatives scolaires, ainsi que de projets menés par des ONG en Grande-Bretagne qui soutiennent les enfants migrants sans-papier par des aides supplémentaires, des initiatives spéciales, des clubs pour le travail de maison, des projets ou activités pour la jeunesse, des initiatives pour susciter une prise de conscience, etc.

- la situation de l'emploi :

Un rapport commandé par le « Home Office » à propos de la performance des immigrants en Grande-Bretagne sur le marché du travail entre 1979 et 2000 a rendu public un certain nombre de conclusions dont certaines sont mises en avant ci-dessous :

Un tiers de tous les travailleurs migrants sont arrivés au cours des dix dernières années. La composition des nouveaux arrivants sur la deuxième moitié du siècle a considérablement changé, avec des arrivées récentes provenant en grande partie des pays de l'Union Européenne et des pays non-membres et beaucoup de migrants arrivent désormais très jeunes. La communauté de migrants dans son ensemble bénéficie d'un beau niveau d'éducation. En 2000, il y avait 5% de diplômés en plus parmi les migrants que parmi les natifs britanniques. Il y a cependant de grandes variations suivant le pays d'origine. La plupart des migrants sont principalement concentrés dans la capitale. Les migrants auto-entrepreneurs sont très fortement concentrés sur certains secteurs. Un sur deux de ces entrepreneurs migrants est actif dans les domaines de la distribution, de l'hôtellerie et de la restauration (en comparaison des 1 sur 6 nés en Grande-Bretagne et de la population blanche). La maîtrise de la langue est très fortement liée avec la probabilité d'être employé et les salaires. Les britanniques nés dans une minorité ethnique, et dans le cas de la plupart des minorités, sont toujours moins susceptibles d'être employés ou de participer au marché du travail que leur pairs de couleur

de peau blanche.

### En Hongrie :

- Situation générale :

Comparé aux autres pays européens les migrations ne jouent pas un rôle important en Hongrie. La situation est comparable à celle que l'on peut rencontrer en Europe centrale et orientale ou encore dans les pays scandinaves. De plus depuis dix ans, on assiste à une stabilisation des dynamiques migratoires.

Avant la transition de la fin des années 1980, le phénomène observable en Hongrie était d'avantage l'émigration. L'immigration existait également mais était motivée par des raisons personnelles ou concernait les réfugiés de la Grèce ou du Chili et plus tard les magyarophones en provenance de Roumanie ou d'ex-Yougoslavie ("migrations ethniques"). Depuis la fin des années 1990, l'immigration de réfugiés a cessé d'être dominante avec l'augmentation des migrations pour raisons familiales ou économiques. La situation s'est ainsi rapprochée des autres pays européens.

Du fait de cette immigration de réfugiés, les politiques sur les migrations en Hongrie se sont basées sur les aspects humanitaires. Au niveau législatif, une première loi a été mise en application en 1994 et les systèmes de gestion de l'immigration ont été particulièrement développés lors du processus d'adhésion à l'UE. Les politiques sont très strictes et reposent sur un système sélectif. Une fois le migrant intégré sur le marché du travail, sa situation est bonne mais il n'est cependant pas facile d'obtenir un permis de travail.

- Quelques statistiques :

La Hongrie a une population d'environ 10 millions de personnes dont environ 380 000 sont des descendants de migrants, 216 000 ont un permis de séjour pour plus de trois mois et l'immigration annuelle totale concerne environ 16 000 personnes.

Une part importante des migrants provient de pays européens et parmi eux beaucoup sont issus de populations hongroises, notamment des pays voisins tels que la Russie, l'Ukraine et la Serbie. Le nombre des migrants chinois reste le plus important malgré cette forte immigration en provenance d'Europe.

Au final, des migrants de plus de 175 pays différents sont représentés et environ 40% des migrants vivent à Budapest.

- Observations complémentaires :

Les migrants peuvent avoir un niveau de formation supérieur à celui des Hongrois mais le nombre d'enfants de migrants scolarisés reste assez bas.

### En Espagne :

Une loi a mis en place un « Forum national pour l'intégration sociale des immigrés » sous l'égide du ministère du travail et de l'immigration. Un rapport a été publié, à l'élaboration duquel les associations ont pu contribuer. Ce rapport a donné ses bases à la stratégie espagnole pour l'intégration des migrants.

Le cas de la Catalogne est différent du reste du pays, la périphérie accueillant plus de migrants que le centre. Mais globalement en Espagne, la situation a connu beaucoup de changements par une augmentation exponentielle et très rapide du nombre des migrants et de la diversité de leur pays d'origine. Actuellement beaucoup de pays sont représentés, notamment d'Amérique Latine, du

Maroc ou de l'Afrique noire.

Ainsi dans les écoles, les enfants ont des origines différentes, il n'est pas rare d'y voir 20 ou 25 nationalités différentes avec des arrivées dans les classes qui s'échelonnent tout au long de l'année.

Une expérience pilote a été menée dans une municipalité : cours spéciaux de 6 mois, donnés séparément pour rendre l'intégration plus facile par la suite. L'enregistrement des migrants auprès des services municipaux donne droit à la santé et à l'éducation.

Dans le cas de l'Andalousie, un forum des migrations a été institué dans le cadre du 3e plan andalou pour l'immigration. Ce forum est représenté dans les administrations publiques, les ONG, les syndicats et les employeurs. La scolarisation pour tout le monde, même les sans papiers, y est reconnue avec des groupes de pression en faveur du droit à l'éducation après 16 ans.

Un des plus important élément qui, aujourd'hui, détermine la situation de l'immigration en Andalousie est le taux de chômage qui avoisine les 25% et qui cause maintenant des tensions entre les natifs et les populations migrantes.

Estimation des populations de migrants en Andalousie :

– personnes avec un permis officiel :

2009	Total	Régimen General	Régimen Comunitario
<b>TOTAL</b>	<b>4.791.232</b>	<b>2.562.032</b>	<b>2.229.200</b>
<b>ANDALUCÍA</b>	<b>597.243</b>	<b>258.587</b>	<b>338.656</b>
Almería	134.865	69.917	64.948
Cádiz	40.720	16.174	24.546
Córdoba	24.515	9.274	15.241
Granada	64.596	27.318	37.278
Huelva	39.702	14.499	25.203
Jaén	21.211	12.741	8.470
Málaga	201.385	74.526	126.859
Sevilla	70.249	34.138	36.111

– personnes avec un permis officiel par rapport aux personnes étrangères :

Andalucía	Número
MTI	597.243
Padrón	675.180
<b>Diferencia</b>	<b>77.937</b>

### En Suisse :

La Confédération helvétique a la particularité en Europe d'avoir 4 langues nationales et d'abriter le siège de nombreuses organisations internationales.

En ce qui concerne les flux migratoires : jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, ce fut un pays d'émigration. Une main d'œuvre de proximité y était employée avec des quotas pour le travail. Il y avait alors beaucoup de saisonniers masculins qui effectuaient des déplacements.

De 1964 à 1990 la Suisse s'est ouverte aux anciens pays communistes, après cette période, les flux migratoires se sont diversifiés. Aujourd'hui, 1,5 million de personnes de nationalités étrangères vivent en Suisse, soit 22% de la population. C'est une proportion importante par rapport aux autres pays européens. Il reste cependant très difficile d'obtenir la nationalité suisse, la politique est en effet très sélective. Il existe deux types de statuts : les permis B et C, et les diverses autorisations de séjour. La migration est ainsi très stratifiée ce qui rend difficile la construction d'une conscience de minorité. L'exclusion devient totale dès lors que l'aide sociale est retirée aux personnes sans asile.

On peut noter une tendance à la féminisation et à une présence plus marquée des enfants (regroupement familial), à une migration pour le travail, plutôt jeune avec un niveau de formation inférieur et dont 84% viennent d'Europe. La demande d'asile ne concerne que 5% des cas.

La scolarité des enfants de migrants varie selon les cantons. Il existe des classes d'accueil qui présentent de bons résultats comme cela a été dit pour en Catalogne ou encore des classes de renforcement avec appui linguistique et des cours dans la langue d'origine (C.f : enquête Pisa).

On peut enfin souligner que la société suisse est une société très individualiste ou le taux de suicide et de toxicomanie est important. En miroir, certaines communautés migrantes sont moins parfois moins isolées que les Suisses eux-mêmes.

### En Italie :

L'immigration est un phénomène récent pour l'Italie (depuis 30 ans) et la politique d'immigration a beaucoup changé au cours des 20 dernières années. On estime qu'aujourd'hui 13% de la population sont des étrangers. Récemment, des émeutes ont éclaté suite au traitement des nouveaux arrivants. De son côté le Premier ministre a déclaré que la criminalité était liée à l'immigration et qu'il fallait donc contrôler l'immigration. Cette politique s'exprime dans le fait que la régularisation est liée aux besoins du pays en travailleurs.

Les origines les plus présentes sont les Roumains, les Albanais, les Marocains et les Chinois (qui représentent 10 à 11% de la population immigrée ce qui correspond à environ 200 000 personnes dont 40% ont moins de 18 ans).

- Étude sur les populations chinoise dans villes de Barge et de Bagnolo (près de Turin) :

L'immigration est massive car la région est connue pour ses carrières de pierres. A Barge et Bagnolo, l'arrivée des populations chinoises date des années 1990 et 80% viennent de Zhejiang. Très peu sont sans papiers. L'intégration se passe bien du côté professionnel mais reste difficile au niveau social. Les enfants sont peu nombreux à finir leur cycle scolaire du fait de la structure familiale (absence d'autorité entre parents et enfants).

Ces villes constituent un cas particulier, la littérature concernant surtout l'immigration chinoise en milieu urbain et non pas dans les régions rurales. Et les Chinois sont pour la plupart des employés d'entreprises italiennes et non dans le secteur de l'auto-entrepreneuriat.

La majorité des chinois immigrant en Italie provient de deux régions : le Hunan et le Zhejiang. La fondation COSPE créée en 1983 travaille avec d'autres organisations en Italie sur

l'éducation, l'apprentissage de la langue et aussi directement en Chine, particulièrement dans ces deux régions.

### En France :

La France a toujours été un pays d'immigration. Depuis 1974 la migration de travail est officiellement suspendue mais en réalité elle a été partiellement maintenue. Le regroupement familial et le droit d'asile sont depuis lors devenus plus importants. Les migrants viennent particulièrement de l'Afrique du nord, de l'Afrique sub-saharienne et les Chinois sont environ au nombre de 200 000.

- La politique d'immigration de travail :

Durant l'été 2007, les employeurs ont été contraints par une circulaire de fournir les papiers des employés étrangers, ce qui a abouti à beaucoup de licenciements. Le 20 novembre de la même année, une loi est entrée en vigueur et qui permet, de manière exceptionnelle, un statut (temporaire) comme travailleur pour certains métiers en besoin de main d'œuvre. Ce sont des métiers hautement qualifiés pour les étrangers des pays tiers de l'UE. Cette politique d'immigration choisie entraîne un « drainage des cerveaux » dans ces pays en voie de développement. Par ailleurs, 6 à 7% de la population immigrée sont des migrants actifs dans les secteurs du bâtiment, du nettoyage, de la confection et de la restauration : donc des migrants non qualifiés pour la plupart et qui ont beaucoup de difficultés à obtenir une régularisation de leur séjour.

- Politiques de reconnaissance des droits :

La reconnaissance des droits des migrants soulève essentiellement trois problématiques : l'instrumentalisation politique de la question de la migration en temps d'élection, la souveraineté nationale et les questions économiques.

On peut cependant noter un changement puisque, pour la première fois, 6 000 sans-papiers travailleurs sont aujourd'hui en grève et sont soutenus pour la première fois également par les leaders syndicalistes et les patrons de PME qui se prononcent pour leur régularisation.

On peut aujourd'hui faire le constat que la société française a bougé en faveur d'un soutien à la régularisation.

- Sur la situation des enfants de migrants en France :

L'accueil se fait dans des classes spéciales qui dispensent des cours de français en plus des cours normaux pour les arrivants. L'intégration de l'enfant se passe assez bien, mais les parents sont souvent des sans-papiers et n'ont donc pas de sécurité sociale ni de droit de louer un appartement. Les enfants migrants scolarisés deviennent souvent sans-papiers à leur majorité. Même titulaires de diplômes du secondaire, ils ne peuvent donc pas intégrer les universités.

La société civile exprime régulièrement sa solidarité (parents et professeurs ont fondé un mouvement très actif, le Réseau Education Sans Frontières) pour que les enfants de migrants obtiennent au moins une carte d'étudiant.

Depuis 2001, la politique est de plus en plus restrictive pour la reconnaissance de droits. Avec l'abandon de la carte scolaire, on assiste à une ghettoïsation des établissements scolaires puisque les parents peuvent choisir où mettre leurs enfants.



### Au niveau de l'Europe :

Une expérience a été mise en place avec l'agence spatiale européenne, le projet CROCUS, menée dans plusieurs pays européens. L'objectif est de créer une plate-forme multilingue afin de donner des cours de langues, de trouver des médiateurs ou des interprètes en ligne pour les migrants, pour rapprocher les familles éclatées avec notamment l'utilisation des communications par satellite.

## **2. Mobilisation des principaux acteurs dans les sociétés européennes en faveur des migrants : gouvernement, entreprises, associations, particuliers mobilisés pour protéger les droits des travailleurs migrants.**

Rôle des associations de migrants et des associations nationales, lobbying envers les élus: quel pouvoir de lobbying pour les associations de la société civile ?

### En Espagne :

Les associations d'immigrés deviennent eux-mêmes acteurs. Un soutien des élus locaux existe et s'associe avec les ONG. Par contre, les syndicats ne jouent pas toujours leur rôle. En dehors de la Catalogne, les associations de migrants ont moins de force. Il y a des mouvements pour donner le droit de vote au niveau local aux migrants. Andalusia Acoje se bat pour les droits des migrants (aspects juridiques), ce qui traduit une évolution pour l'organisation : on a quitté le simple domaine de l'assistance aux migrants.

### En Suisse :

Il n'y a pas de tradition d'ONG mais davantage d'œuvres d'entraide. Il y a de plus en plus de contraintes de financement et l'État restreint l'accès aux services des associations pour personnes qui ne viennent pas de la région ou du canton où l'association est basée. De fait, les migrants perdent confiance dans les associations.

### En Grande-Bretagne :

Un nombre important de projets de soutien se sont développés dans divers parties du pays dans les années passées, en réponse aux besoins des travailleurs migrants et de défense de leur droits. Beaucoup d'organisations de la société civile, aussi bien que des Eglises ou des organisations religieuses sont devenues très actives pour soutenir les migrants. La campagne en faveur de la régularisation des migrants sans-papier : « étrangers dans les campagnes citoyennes » conduit par la Fondation des Citoyens de Londres, un consortium d'organisations de la société civile et de groupes religieux, est un des exemple de cette croissance du soutien et de la solidarité avec les migrants en marge de la société. Le développement du Réseau Ecossais de la Migration en réponse à l'exploitation et aux difficultés rencontrées par certains migrants en Ecosse en est un autre exemple.

### Au niveau de l'Union européenne :

Les associations seules et isolées sont utiles aux pouvoirs publics qui peuvent ainsi se donner bonne conscience mais ne peuvent être un réel appui.

L'augmentation significative du nombre de partis politiques nationalistes est un défi pour les associations de migrants. Pour peser, les associations doivent se regrouper ce qui fonctionne bien dans le sud et l'ouest de l'Europe mais qui n'est pas encore développé en Europe de l'Est. Les diverses associations peuvent s'appuyer sur celles qui bénéficient d'un statut auprès de la

Commission européenne et peuvent ainsi profiter de l'écoute du Parlement européen.

Depuis 2009 le Forum de l'intégration européenne s'est mis en place. Il s'agit d'une ONG plateforme, coordonnée par la Commission européenne, qui dispose de points de contact et de représentants dans tous les pays membres. Dans le domaine des migrants, parmi les plateformes qui ont un statut de consultation, on trouve par exemple l'ENAP, le Migration policy group (think tank de Bruxelles), le BICOM (pour les sans-papiers), une organisation de lutte contre le racisme, ... Au niveau du Conseil économique et social européen, un contact existe avec la Confédération européenne des syndicats.

Le lobbying des associations de migrants peut aussi passer par le conseil auprès des ministères nationaux ou locaux.

### **3. Comment promouvoir l'acceptation mutuelle entre migrants et populations locales ?**

Cette question semble plus importante pour les Chinois que pour les Européens. Il existe en effet en Europe une longue histoire de la solidarité.

La question des droits et des devoirs a été soulevée comme un élément important dans ce questionnement de l'acceptation mutuelle. Il ressort que lorsque les droits sont respectés, on peut parler de devoirs ; c'est dans le cas où l'intégration est réussie que l'on peut prendre conscience de ses droits et de ses devoirs.

Un projet transnational de recherche qualitative sur les expériences pratiques au niveau rural dans plusieurs pays européens a été mené entre 2002 et 2007 et financé par la DG Éducation. Les recherches ont porté sur l'espace public, l'emploi, le logement, les connaissances linguistiques, l'accès aux services publics et la médiation interculturelle. L'enjeu est d'expliquer la situation de « gagnant - gagnant » entre les communautés rurales locales (souvent personnes âgées, seul(e)s, frappées de dépopulation) et les communautés de migrants (familles). Les recommandations concernent particulièrement les femmes et l'isolement. Le résultat est un rapport sur les pratiques qui ont fonctionné dans les 7 pays examinés.

Quelques propositions ont été faites :

- Nécessité de travailler avec les médias ;
- Organiser des rencontres entre locaux et migrants : afin de répondre aux craintes des citoyens et de mieux leur expliquer la situation des migrants d'une part, et d'autre part pour permettre aux migrants de comprendre la vision de la population hôte. Cela permet également de s'approcher de la population migrante la plus en retrait (des expériences ont bien réussi en Angleterre). En Catalogne, ce sont des ateliers autour d'une activité simple, ou des parties de football qui ont permis de faire le lien entre ces communautés. Attention cependant à amener de la mixité : en Suisse les expériences de parties de football immigrés contre autochtones ou les « journées interculturelles » ont été des fiascos.
- organiser un débat nord-sud ouvert en Europe.

### **4. Méthodologie de « participation des migrants »**

Il s'agit d'un processus par lequel les migrants sont associés au processus de réflexion, de prise de décisions et d'actions.

En Espagne :

En Espagne et plus précisément à Madrid, il existe par exemple une association de migrants, qui participe au Forum sur les migrations. Un autre exemple avec le CEPAIM qui a développé un

programme pilote de participation dans un quartier défavorisé de Madrid avec des populations gitanes. L'attention est portée sur les demandes propres aux habitants de ce quartier.

A Paris les associations de migrants chinois sont souvent des associations de commerçants ou des associations basées sur les origines régionales issues des migrations des années 1970. Ces associations interviennent le plus souvent quand il y a des agressions dans leur communauté, tel que dans les restaurants chinois par exemple. Il s'agit donc en réalité plus de réactions que de participations. On peut également noter que dans le cas des migrants d'Afrique du nord, la 3e génération ne souhaite plus adhérer aux associations de migrants car ils ne se considèrent plus eux même comme des migrants. Cet état de fait questionne : quelles associations ? Quel renouvellement ?

#### En Suisse :

En Suisse, Appartenance a développé cette méthodologie de « participation des migrants ». Dans le canton de Vaud, la santé publique a observé que les femmes migrantes avaient un taux d'avortement plus élevé que les femmes suisses. La question est celle de l'accès à des moyens de contraception qui conviennent aux femmes migrantes. Voir la migration d'un point de vue individuel : processus participatif.

#### En Grande-Bretagne :

En Grande-Bretagne un exemple parlant est le Comité des Préoccupations de l'Immigration Chinoise. Ce comité a été développé en Janvier 2008 pour répondre aux inquiétudes de la communauté chinoise et demander aux décideurs politiques de réaliser des changements effectifs. La menace d'un durcissement croissant des politiques d'immigrations ont été vues comme hostiles et discriminatoires par la communauté chinoise, et l'augmentation des attaques sur leurs commerces, ont poussés les membres de la communauté chinoise à devenir organisés, actifs et à se faire entendre. En réponse aux agressions de leurs familles et des atteintes portées à leurs commerces familiaux de restauration (colonne vertébrale de l'économie chinoise), ils se sont organisés pour pousser le gouvernement à changer les politiques d'immigrations et leur restrictions. Ils ont conduit des recherches sur leurs contributions dans l'économie de la Grande-Bretagne et ont réussi à obtenir des soutiens dans leurs demandes, de la part d'un large panel de communautés et d'organisations de la société civile, dans le but d'améliorer les pratiques et politiques concernant l'immigration. Ils ont également réussi à établir une plateforme pour discuter avec les décideurs publiques.

#### En Hongrie :

En Hongrie cette question soulève un problème : l'absence d'association fédératrice, ou coordinatrice au profit de mouvements séparés selon les ethnies qui défendent leurs propres intérêts. ce qui ne permet pas de mouvement puissant et représentatif. Les migrants vivent souvent dans des quartiers défavorisés. Il y a un phénomène de fragmentation, de mosaïque. La représentation du UNHCR en Hongrie est actuellement l'objet d'une analyse et d'une évaluation.

L'attitude en Espagne est « ici je vis, ici je vote » tandis qu'en France la position est d'avantage « je vis ici, je travaille ici, je reste ici ».

L'apprentissage de la langue est crucial. Les migrants peuvent participer quand ils ont du soutien au niveau de la langue. A côté de la langue du pays d'accueil, il est important que les enfants puissent apprendre la langue de leur pays d'origine pour pouvoir garder contact.

## 5. Problèmes communs en Chine et en Europe

Même si de nombreuses différences existent, entre la situation en Europe et en Chine, il y a toutefois des nombreux points en commun:

- Différences fondamentales :

En Chine, la migration est surtout interne, relative à un exode rural. La migration de masse est un phénomène relativement récent et date d'après les réformes économiques qui ont débuté à la fin des années 1970.

- Ressemblances :

Comme dans de nombreux pays européens le gouvernement chinois joue un rôle important dans le phénomène migratoire : il encourage ou freine le mouvement de population selon les objectifs économiques du moment. Un des moyens utilisés par le gouvernement chinois pour contrôler les mouvements migratoires des campagnes vers les villes est le *hukou*, un système d'enregistrement instauré dans les années 1950 qui sépare strictement ruraux et citadins et réserve à ces derniers des privilèges refusés aux premiers.

A partir des années 1980, et suite aux réformes économiques, ce système a été assoupli ce qui a permis aux travailleurs ruraux d'accéder plus facilement aux villes. Ils n'y obtiennent pas pour autant un permis permanent de résidence. Leur statut est ainsi lié à leur travail (souvent à durée déterminée) leur situation est donc précaire. Ils ne disposent que de peu de droits, surtout en ce qui concerne le logement, l'éducation et la santé.

Le *hukou* oriente les migrants vers les métiers que les citadins évitent car mal payés, sales et physiquement épuisants, comme le bâtiment, les usines, l'assainissement, la restauration et les services domestiques. .

Ce système rappelle le statut des saisonniers en vigueur en Suisse jusqu'en 2002, qui permettait aux travailleurs migrants des pays voisins de venir travailler en Suisse dans des secteurs nécessitant une main d'œuvre bon marché (bâtiments, usines, restauration, agriculture) pour une durée limitée (9 mois). Ce statut était très contraignant pour les migrants qui ne pouvaient pas, entre autres, obtenir un bail à loyer (ils étaient donc réunis dans des baraquements) et n'avaient pas droit au regroupement familial ni au changement d'employeur durant la période de travail passée en Suisse. Ceux qui, dans les années 1960, bravaient les interdits et amenaient leurs enfants étaient contraints de les cacher pour éviter le renvoi ou le placement en orphelinat. Le droit à l'éducation des enfants migrants n'est acquis que dans les années 1990.

- Le logement :

Les migrants vivent en général dans les banlieues des grandes villes où les logements sont moins chers, mais il s'agit le plus souvent de vieux bâtiments décrépis et malsains, voire des cabanes. Le manque d'un *hukou* urbain les empêche de trouver un meilleur logement : contrairement aux citadins, qui bénéficient de loyers subventionnés, les migrants doivent dépenser une grande partie de leur maigre salaire (jusqu'à 50%) pour se loger. Les migrants qui travaillent dans les usines peuvent loger dans les dortoirs fournis par l'employeur (le loyer étant retenu directement sur leur salaire) mais ils sont souvent surpeuplés et les conditions de vie et d'hygiène sont très précaires.

- La santé :

Puisque les migrants n'ont qu'un permis de résidence temporaire dans les villes, ils ne sont pas couverts par le système de santé urbain, n'ont pas les moyens de s'affilier à une assurance maladie privée, ni de payer directement pour les soins dont les prix ont augmenté de façon exponentielle ces dernières années. Les migrants représentent donc un des groupes les plus à risque de maladies transmissibles (VIH-SIDA), grippe aviaire et hépatites.

- L'éducation :

Bien que la loi chinoise garantisse à tous les citoyens 9 ans d'instruction obligatoire gratuite, jusqu'en 1996 la plupart des enfants migrants n'étaient pas admis dans les écoles publiques en ville, car que le droit à l'instruction était lié au lieu de résidence officielle, donc aux villages d'origine. Vu la difficulté de garantir l'éducation et les soins de santé pour leurs enfants, les parents se voient obligés de les laisser au village avec leurs proches. En 2005, 23 millions d'enfants dans les villages étaient séparés de leurs parents.

En 1996, des écoles privées commencent à se créer pour les enfants de migrants. Cependant, leurs diplômes ne sont pas toujours reconnus par l'État. Et le relais entre l'école et l'université n'est pas assuré puisque les enfants n'ont le droit d'aller à l'université que dans la région où ils habitent d'après leur *hukou*.

- La protection des droits des travailleurs :

La protection des droits des travailleurs migrants est un problème majeur. Une nouvelle loi de protection de travailleurs de 2007 (entrée en vigueur en 2008) tente de prendre en compte la protection des droits de travailleurs migrants. Mais en pratique et surtout au niveau local, la mise en application pose problème.

Il y a de plus assez souvent une complicité entre les autorités publiques, les entreprises locales et avec les syndicats auxquels les migrants eux-mêmes n'accordent donc aucune confiance.

Il existe également un mouvement important d'avocats (actuellement 500 en prison ; ils ont perdu ou perdent leurs brevets qu'ils doivent renouveler tous les ans) qui soutiennent les travailleurs expropriés et les ouvriers perdant leur emploi. A Shenzhen, les autorités ont mis en place des relais et essayent de venir en aide aux travailleurs migrants dont les patrons se sont sauvés avec la caisse.

Le recrutement des travailleurs dans les régions rurales se fait par des agences, par les réseaux sociaux et par des candidatures spontanés. Ceci ressemble au mouvement est-ouest en Europe.

- Discrimination :

Comme c'est le cas dans nombreux pays européens, où il y a une présence importante de travailleurs migrants, dans les villes chinoises les migrants doivent faire face à l'hostilité plus au moins ouverte des populations urbaines, qui voient leurs conditions de vie menacées par l'arrivée massive de travailleurs ruraux.

- Rôle de la femme dans l'immigration en Chine :

Dans la RPC les femmes se sont toujours déplacées, mais surtout de village en village, que ce soit pour se marier ou pour suivre leurs maris qui partent travailler ailleurs. Après les réformes économiques, le mouvement des femmes s'oriente vers les villes. Elles sont souvent jeunes (elles ont entre 15 et 30 ans) et quittent leur village dans l'espoir d'un travail et donc d'un meilleur avenir pour elles-mêmes et leurs proches. Il arrive encore souvent que les filles aillent travailler pour

financer l'éducation des frères.

Les femmes sont généralement employées dans les secteurs des usines, des services, de la restauration, des salons de beauté, de l'industrie du divertissement et du sexe et comme femmes de ménage.

Parmi les raisons qui peuvent pousser une femme à se déplacer, il y a bien sûr en grande partie une motivation économique mais pas uniquement. Elles peuvent souhaiter partir avant de se marier ou pour voir autre chose, améliorer leur formation et avoir un peu plus de liberté en revenant.

- Autres phénomènes particuliers :

La migration est individuelle, c'est-à-dire que seulement peu de membres d'une famille sont amenés à se déplacer et même alors, ils gardent un lien étroit avec ceux qui restent.

Les cultures locales en Chine sont importantes mais cela ne bloque pas forcément la migration, surtout qu'il y a un mouvement d'homogénéisation dans la société chinoise.

### III) PROCHAINES ETAPES

#### 1. Constitution d'un groupe de travail sur les migrants et rôles des participants dans la suite

Chacun nous a indiqué ses préférences et son agenda pour juillet. Maria Omodeo, Roberto Pecorale, et peut-être Elisabeth Allès, seront déjà en Chine en juillet prochain.

Des dossiers d'états des lieux et d'expériences sont en préparation pour l'Espagne, la France, l'Italie, la Suisse.

Nazek Ramadan veut mettre l'accent sur les droits des travailleurs et fera un résumé de la situation en Grande-Bretagne. Elle a également souligné la nécessité d'inclure un dialogue avec les gouvernements, les décideurs politiques. Dans un autre registre, Nazek a tenu à faire remarquer l'importance de donner une attention toute particulière aux coffee-break et aux moments informels lors de l'organisation d'un atelier.

Andras Kovatz peut donner le cadre européen et les tendances de développement. Il peut aussi intervenir pour la médiation culturelle (du fait de son expérience, ayant vécu dans un pays communiste).

Teresa Crespo va travailler avec les autres représentants de l'Espagne présents à cette réunion et faire un dossier sur l'Espagne faisant apparaître les différences régionales avec un intérêt particulier pour le rôle des femmes et la formation.

Isabel Eiriz peut mettre l'accent sur la formation de non professionnels, la santé et la méthodologie entre institutions et collectifs. Elle propose de développer les concepts de travail communautaire, de méthodologie de médiation, d'espace de frottement (concept à préciser). Elle nous propose également de partager les bonnes et les moins bonnes expériences, voire les graves erreurs.

Isabel Eiriz et Maria Cardines vont chercher d'autres partenaires possibles pour la Suisse. Maria Cardines fera le pont avec les partenaires chinois.

Maria Omodeo propose de travailler sur les femmes, l'école et la migration interne. Elle fera le contact avec Nicoletta, de Rome, et intégrera les réflexions du sud de l'Italie (Salerne, Naples...).

Roberto Pecorale travaillera sur l'éducation.

Elisabeth Allès va travailler sur l'emploi et les droits des travailleurs avec un intérêt pour les aspects juridiques : peut-on convoquer des juristes chinois à l'atelier ?

Céline Dumont va travailler sur l'éducation et coordonner le travail dans cette branche de l'atelier. Avec Elisabeth Allès, elles feront un petit dossier sur la situation en France.

Bruno René-Bazin va coordonner la branche sur les travailleurs.

## **2. Questions et sujets à débattre avec les Chinois**

1. Comment mettre en place le dialogue avec les Chinois pour avoir des réactions ?
2. Comment la société en Europe s'organise avec les migrants et comment les migrants peuvent-ils s'organiser ?
3. Sujet de la législation et des droits : Quel est l'état des lieux (expériences d'institutionnalisation de la société ; autonomie d'organisations de migrants ; comment établir des espaces pour le dialogue, la rencontre entre migrants et citoyens locaux) et comment essaie-t-on de changer le statut quo (lobbying) ?
4. Sujet de l'égalité des droits : Comment exprimer ce sujet face aux Chinois ? Quelle est la motivation des associations de migrants de soutenir les migrants ? Comment les migrants peuvent-ils s'organiser eux-mêmes ? (La diminution des droits des migrants concerne aussi la diminution des droits des nationaux.)

## **IV) RECOMMANDATIONS**

- Mettre les sujets des deux ateliers dans le contexte de ce qui se passe au niveau de l'UE (entre autres présidence espagnole) ;
- Désigner un petit groupe qui travaille sur l'état des lieux en Europe (directive retour, et autres directives que la France semble vouloir transcrire : projet de loi Besson mars 2010 etc.) ;
- Travailler avec Migr'Europe ;
- Terminologie : ne pas dire « combattre » ou parler de « lobbying » envers le gouvernement mais d'« améliorations de la situation des migrants » ; ne pas utiliser l'expression « bonne pratique » qui inclut un jugement mais parler d'« expériences, qu'est-ce qui a bien marché » ;
- De nombreux jumelages entre régions d'Europe et des régions en Chine existent : faire la réflexion parce que souvent en Europe les régions sont en charge de la migration ;
- Inviter un représentant du gouvernement chinois ou un expert sur le point de vue chinois ;
- Inviter des représentants d'associations de Chinois qui sont basées en Europe ;
- Organiser quelque chose autour de l'atelier pour permettre le « vrai » dialogue lors d'un voyage ou en dehors de la salle de réunion en général.

## **V) CALENDRIER**

- Plénière à Hong Kong : 12-14 juillet 2010
- Ateliers : ils se passent la semaine précédente au choix des chevilles ouvrières (entre le 8 et

le 11).

- Le Forum soutient les voyages européens pour 5 personnes par atelier ce qui fait 10 personnes pour les deux ateliers (travailleurs migrants et éducation). Le partenaire chinois peut accueillir jusqu'à 10 personnes par atelier (donc 20 en tout pour les deux ateliers).
- Clôture de la liste des participants en mai

## VI) QUELQUES MOTS CLES

- « Europe forteresse, Europe passoire »
- Les « frottements »
- L'objectif de la solidarité est l'acquisition de droits
- Droit de vote au niveau local
- Ce qui importe pour nous les Européens ce n'est pas la différence mais la diversité

## VII) A FAIRE

- Échange de commentaires et des documents sur les pays européens par mail ;
- Terminer les documents pour mai pour avoir le temps de traduire ;
- Envoyer les questions que l'on souhaite poser aux Chinois à Églantine et Alexandre qui les rassemblent ;
- Communiquer les contacts, réseaux, institutions et fondations qui pourraient compléter les ateliers et assurer le financement au-delà de la biennale de 2010 à Églantine et à Alexandre.

### Liste des participants

<b>Pays</b>	<b>Nom</b>	<b>Association</b>	<b>Présentation</b>
Espagne	Mikel Araguás	Acoge - Andalucia	<p>Secrétaire général de Andalucía Acoge.</p> <p>La Fédération de Andalucía Acoge est à but non lucratif, non partisan et confessionnel officiellement créée en 1991 pour fournir une réponse plus efficace et plus globale du phénomène émergent de l'immigration. Elle se compose de neuf associations qui travaillent dans 21 localités à travers l'Andalousie et Melilla.</p> <p>Andalucia Acoge essayer de mettre en œuvre, de manière organisée et consciencieuse, un idéal de justice</p>



Pays	Nom	Association	Présentation
			<p>universelle dans un contexte social de plus en plus diversifié culturellement. Derrière cet idéal se trouve une conception de la personne et de la société qui considère d'abord la dignité humaine. Cela signifie qu'il faut réussir à prendre en compte de la culture à laquelle tous les individus se réfèrent mais sans oublier le caractère unique de chaque personne qui fait partie de cette société.</p> <p>Nous comprenons que l'immigration est l'une des caractéristiques les plus importantes de la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Agissant dans cette perspective il est urgent de créer cet autre monde possible auquel nous croyons.</p>
Espagne	Rosalia Guntin	Consortio de Entidades Para la Acción Integral con Migrantes (CEPAIM)	Directrice de CEPAIM Espagne
Espagne	Teresa Crespo	Fundacio Fias	Représente l'association Fundacio Fias (FCAS) qui est une fondation catalane d'action sociale qui œuvre pour l'intégration de la population (par suite aux problèmes de chômage ou autres). Représente également la branche catalane de l'EAPN.
Espagne	Graciela Malgesini	EAPN	Chercheuse sur les migrants dans les espaces ruraux au sein de l'EAPN.
France	Céline Dumont	CIMADE	Enseignante et chercheuse en langues. Aujourd'hui retraitée, elle travaille avec des migrants à Paris à la CIMADE qui soutient l'accueil des étrangers en France. Ils emploient un réseau de juristes salariés qui font des recours pour les étrangers.
France	Elisabeth Allès	EHESS	Chercheuse, travaille sur les questions liées à la Chine, et plus particulièrement sur les minorités musulmanes en Chine. Directrice du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine en France, et s'engage également pour

<b>Pays</b>	<b>Nom</b>	<b>Association</b>	<b>Présentation</b>
			les sans-papiers en France.
France	Bruno René-Bazin	CLARA	Président du Comité national de Liaison des Associations du Réseau d'Accompagnement des migrants (CLARA)
Hongrie	Andras Kovatz	HAPN	Travaille pour des ONG depuis 15 ans et a en parallèle fait de la recherche sur les politiques d'immigration pour le ministère en charge de ces questions en Hongrie. Il représente également la branche hongroise de l'European Anti Poverty Network.
Italie	Maria Omodeo	COSPE	Travaille pour le Cospe, ONG internationale qui a des partenaires dans plus de 30 pays. Les contacts en Chine existent depuis 1994 (aussi dans la région en Chine dont viennent la plupart des migrants chinois en Italie). L'ONG travaille en Toscane et particulièrement avec les enfants de migrants chinois, l'objectif étant d'établir un lien entre ce qu'ils vivent et apprennent à l'école et leurs racines (apprentissage des deux langues). Ils organisent également des échanges scolaires de jeunes. Ils soutiennent les associations chinoises de migrants. Il y a une plateforme en ligne pour le soutien à distance (ex. pour les traductions). Voir : <a href="http://www.crocusproject.net">www.crocusproject.net</a> .
Italie	Roberto Pecorale	Comuni di Barge e Bagnolo Piemonte	Chercheur et enseignant en chinois. Travaille sur les migrants et les aspects ruraux et a également travaillé comme médiateur culturel.
Suisse	Isabelle Eiriz	APPARTENANCE	Psychologue sociale, travaille depuis 1994 pour l'association Appartenance à Lausanne. L'association est un espace de rencontre, un lieu de formation, un centre de consultation psychothérapique (traumatismes de guerre). L'association dispose d'un réseau d'interprètes (50 langues).
Royaume-Uni	Nazek Ramadan	Migrant Voice	Travaille sur l'immigration depuis 20 ans. A fondé l'association Migrant Voice qui a pour objectif d'aider les

<b>Pays</b>	<b>Nom</b>	<b>Association</b>	<b>Présentation</b>
			migrants à faire entendre leur propre voix.

Suisse	Maria Cardines		Consultante en coopération internationale auprès des agences de Nations Unies. Fait également des recherches sur les migrants en Chine et sur les migrants chinois en Europe.
--------	----------------	--	---

France	Inga Wachsman	Fondation pour le Progrès de l'Homme	Responsable de programmes « Europe » à la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.
France	Eglantine Jastrabsky	Forum China Europa	Directrice européenne de la Fondation China-Europa Forum.
France	Alexandre Jutant	Forum China Europa	Assistant coordinateur du Forum China-Europa en charge la coordination des réseaux européens.